

PROJET ORDENER- POISSONNIERS

Réunion de restitution

Mercredi 1er février 2017

Mairie du 18e arrondissement



Présentation
des engagements
d'Espaces Ferroviaires
et de la Ville de Paris

Projet Ordener – Réunion de restitution du 1er février 2017

#projetordener

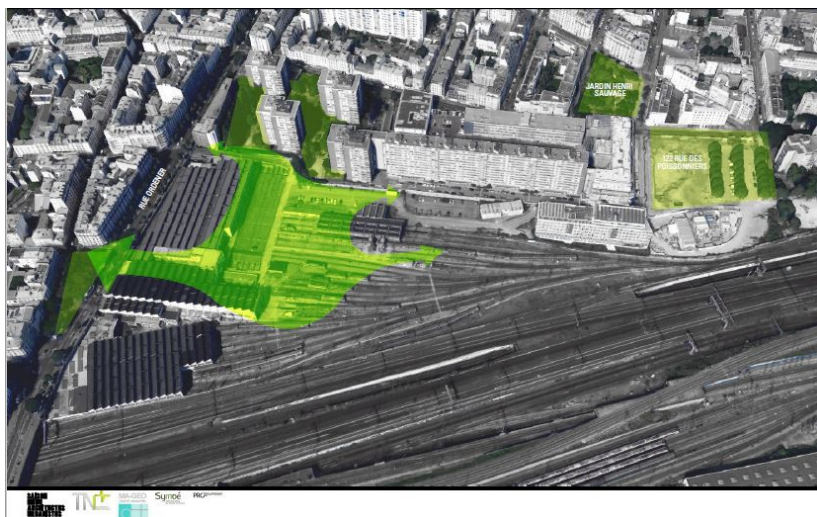
MAIRIE DE PARIS 

18^e
MAIRIE

ESPACES FERROVIAIRES


IMMOBILIER

1. NATURE EN VILLE



Un grand jardin

Engagement 1 :
dépasser les orientations réglementaires (PLU) avec un jardin *d'au moins un hectare, ouvert au public*

Principe d'implantation d'un jardin d'un hectare – Saison Menu

Diversité des usages

Engagement 2 :
développer l'agriculture urbaine, les jardins partagés et des espaces de jeux au sein des espaces



La Ferme du Rail – Rehabail – Paris 19^{ème}



Extrait des prescriptions urbaines – Agence Saison-Menu

Les ouvertures sur le quartier

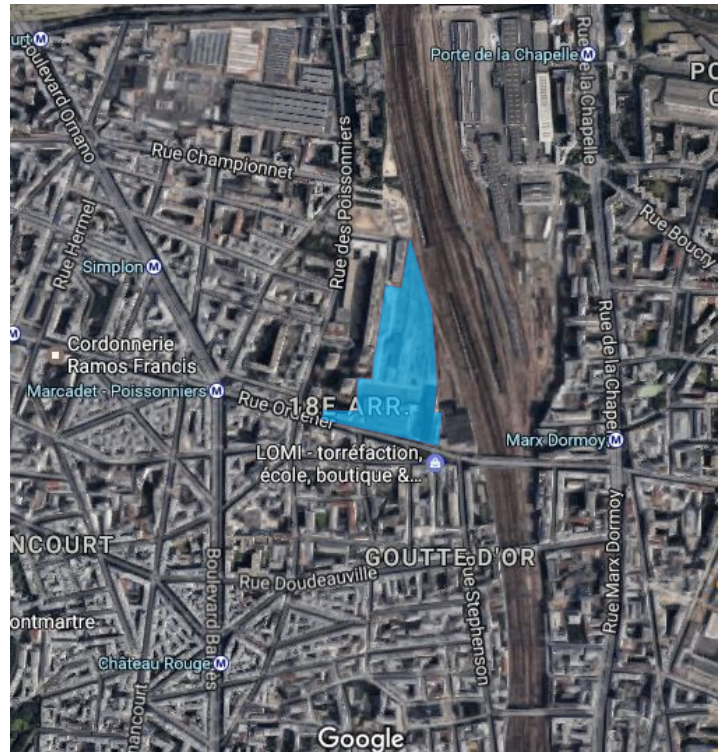
Engagement 3 : prévoir une ouverture généreuse du jardin sur la rue Ordener tout en préservant une limite physique le long de l'allée Andrèzieux

2. NOUVELLES MOBILITES

Une desserte qui n'aggrave pas la congestion locale

Engagement Ville de Paris :

- Identification des dysfonctionnements du carrefour Ordener-Poissonniers et des possibilités de réorganisation (notamment des zones de livraison) par une marche exploratoire avec les riverains



Quartiers attenants au site

- ✓ Engagement 4 : Créer une voie dédiée à la desserte



Une desserte locale

Engagement 4 :
Créer une voie dédiée à la desserte locale de l'îlot

Voies douces et espaces publics apaisés – Royaume Uni

2. NOUVELLES MOBILITES



Stationnement

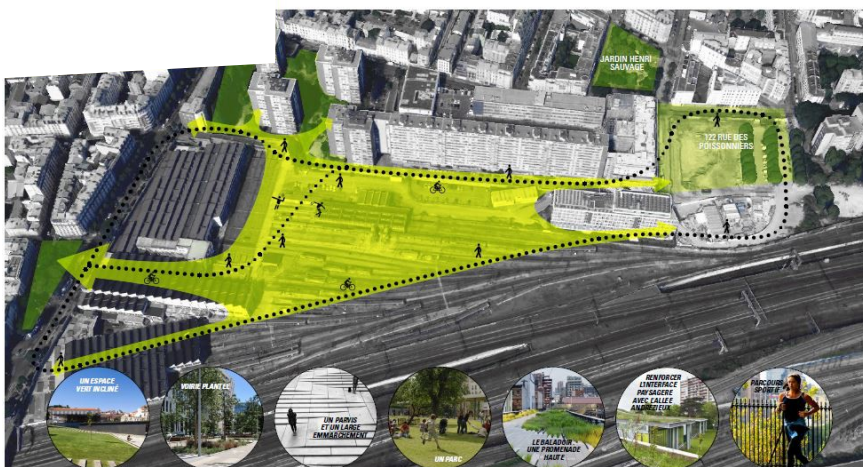
Engagement 5 :
limiter le stationnement sur rue et prévoir des parkings mutualisés et sécurisés avec des solutions d'autopartage et de voitures électriques



Places de recharge pour voitures électriques
– Toulouse/ Avignon

Circulation douce

Engagement 6 : limiter la place de la voiture et privilégier les circulations douces (piétons et vélos)



Extrait des prescriptions urbaines
Agence Saison-Menu

3. HABITAT

Se limiter à une densification acceptable

Engagement 7 : limiter la construction de logements à 50% de la programmation, afin d'accueillir environ 1 000 habitants



ZAC Boucicaut – Paris 15^{ème}



ZAC Gare de Rungis – Paris 13^{ème}

Des formes d'habitat diversifiées

Engagement 8 : prévoir une mixité sociale et intergénérationnelle autour de formes d'habitat innovant (habitat participatif, évolutif, collocation, etc.)



Habitat participatif- Edison - Paris 13^{ème}

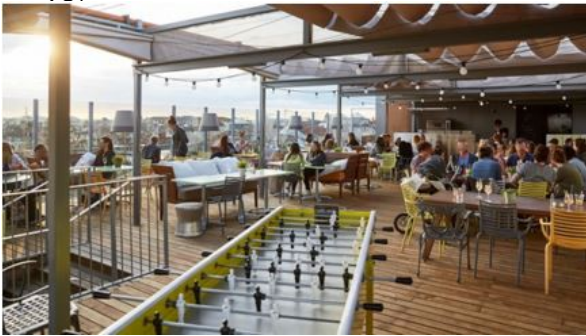


Foyer jeunes travailleurs – Paris Habitat - 15^{ème}

4. ACTIVITES



SYNDEX - ZAC Halle Pajol – Paris



Hôtel Mama Shelter– Paris
20^{ème}

*Des activités créatrices
d'emplois locaux*

Engagement 9 : assurer une mixité programmatique en proposant des bureaux, des espaces de co-working, un hôtel et/ou une auberge de jeunesse



Co-working - La Mutinerie – Paris
03^{ème}

5. ANIMATION DU QUARTIER

Equipements publics

Engagement Ville de Paris : Répondre aux besoins scolaires et d'accueil de la petite enfance générés par l'opération

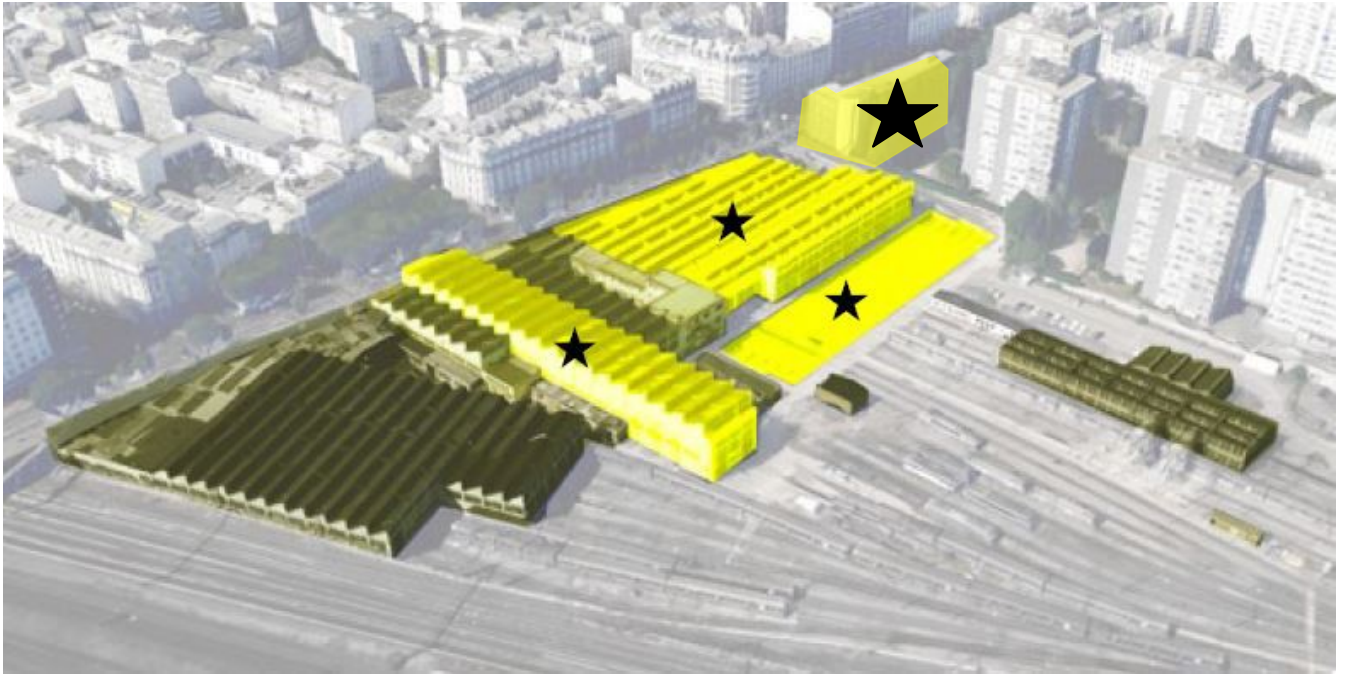


Ecole
maternelle des
Grands Moulins
– Jean
Bocabeille –
Paris 13^{ème}

5. ANIMATION DU QUARTIER

Patrimoine

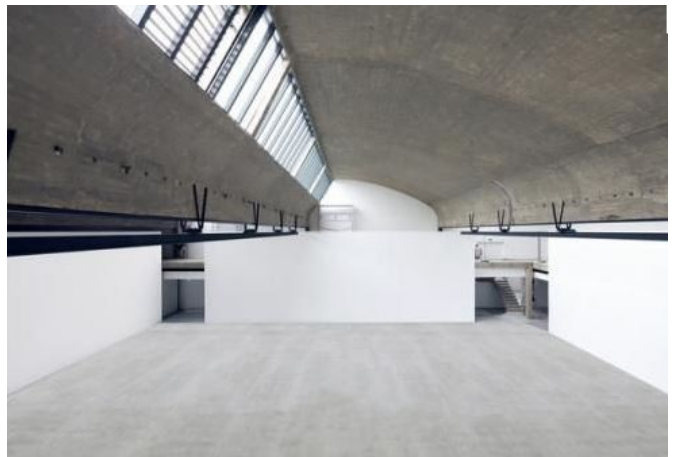
Engagement 10 : garantir la préservation des éléments patrimoniaux les plus remarquables



Prescriptions patrimoniales – Agence Isabelle Saison-Menu



Halles da Ribeira – Lisbonne



Galerie Gagosian – Los Angeles

5. ANIMATION DU QUARTIER

Activités en rez de chaussée

Engagement 11 : prévoir l'activation des rez-de-chaussées par une programmation commerciale et culturelle de proximité (FabLab, centre de formation, restaurant, offre alimentaire adaptée au quartier, etc.)



6B – espace culturel – Saint-Denis



Halle Pajol – Paris 18^{ème}

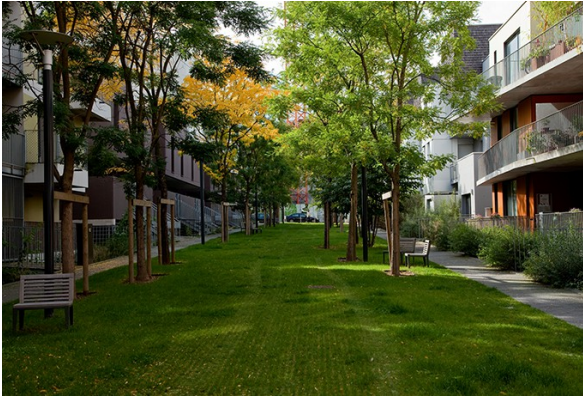


Polychrome – Lille

6. ARCHITECTURE ET ENVIRONNEMENT

Formes urbaines

Engagement 12 : formes urbaines harmonieuses, courtoisie avec les immeubles voisins dans le respect des hauteurs maximales du PLU (31 mètres)



« Bois Habité » -
Lille



ICF – Paris 12^{ème}



Ywood – Marseille



Musée Quai Branly – Paris 07^{ème}

*Haute qualité
environnementale*

Engagement 13 :

-Développement du premier quartier *bas-carbone* de Paris (utilisation du bois, sobriété énergétique)

-Adoption d'une charte développement durable (chantier faibles nuisances, économie de ressources, végétalisation des toits et façades, lutte contre les îlots de chaleur urbain, qualité des espaces publics, biodiversité, confort acoustique, etc.)

7. CONCERTATION

Une prise en compte des demandes faites en concertation

Engagement 14 :

-transmettre l'ensemble des contributions recueillies depuis septembre 2015 aux opérateurs

-publier le cahier des charges et les 15 engagements de la SNEF sur le site internet



Réunion publique du 13 octobre – Mairie du 18^{ème}



Atelier de concertation – Paris 12^{ème}

Une conception concertée

Engagement 15 : le futur opérateur, en partenariat avec la SNEF, associera les riverains à la conception du projet et proposera une animation du site avant et pendant les travaux